

LES DISCIPLINES ET LES PRATIQUES

L'enseignement est organisé en 3 cycles qui correspondent aux grandes étapes de l'apprentissage général (école primaire, collège, lycée.) Les disciplines sont regroupées en départements pédagogiques.

Département cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse

Département cordes pincées : guitare

Département des polyphoniques : piano et accordéon

Département vents : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone/tuba

Département voix : chant, chœur enfants, chœur ados, chœur adultes

Département musiques actuelles : formation musicale jazz, formation musicale musiques actuelles, guitare électrique, guitare basse, batterie, percussion afro-cubaine

Département danse : danse classique, danse contemporaine, culture chorégraphique, atelier contemporain adultes, danse salsa, atelier contemporain ados, danse modern jazz

Pratiques collectives : (accessibles sans prendre de cours à condition d'être musicien autonome) : ensembles de guitares, de flûtes, d'accordéons, orchestres, musique de chambre, atelier batucada, ateliers de jazz et d'improvisation, ateliers de musiques actuelles amplifiées

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE & DE DANSE « François Doerflinger »

📍 19, rue Villeneuve

☎ 01 79 87 64 30

✉ emd@mairie-bezons.fr

COURS DU LUNDI AU SAMEDI

Horaires d'ouverture du secrétariat :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

mercredi : 9h-13h et 14h-18h

samedi : 9h-18h

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-22h

mercredi : 9h-13h et 14h-22h

samedi : 9h-18h

INSCRIPTIONS 2025/2026



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE & DE DANSE « François Doerflinger »

ACTIVITÉS 2025 / 2026



PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Madame, Monsieur, cher-es élèves,

L'École Municipale de Musique et de Danse de Bezons accueille petits et grands pour découvrir ou approfondir la musique et la danse, **dans un esprit de partage et d'exigence artistique.**

Résolument tournée vers les pratiques collectives, elle dispose, depuis 2022, de locaux neufs, d'une équipe pédagogique compétente et d'une direction renouvelée, **afin de garantir un cadre d'apprentissage optimal.**

Au nom de la municipalité, je vous adresse tous mes vœux pour une année pleine d'émotions, d'échanges et de découvertes culturelles.

Jean-Marc RENAULT, adjoint à la culture, et moi-même, restons pleinement mobilisés pour faire vivre et soutenir les pratiques artistiques à Bezons



Nessrine MENHAOUARA
Maire de Bezons

- À 4 et 5 ans, l'école accueille les enfants dans des **cours d'éveil pluridisciplinaire** (musique et danse) à travers une démarche ludique et adaptée
- À 6 ans, c'est le moment de la découverte : formation musicale et ateliers de **découverte instrumentale** (1 an) et/ou **initiation à la danse** (1 à 2 ans)
- À partir de 7 ans, le début de l'**apprentissage musical** peut commencer. Il est proposé également aux adultes débutants ou confirmés (un cours d'instrument et un cours de formation musicale, plus une pratique collective)
- À partir de 8 ans, l'apprentissage de la **danse classique** ou **contemporaine** commence
- Cours de **danse modern jazz** accessible dès 8 ans
- Les **chœurs enfants** réunissent les 8/11 ans pour le plaisir de chanter
- Le **chœur ados** est accessible à partir de 12 ans
- Le **chœur adultes** accueille des choristes tous pupitres (aucune connaissance musicale préalable n'est requise)
- L'école dispense un enseignement de **jazz et des musiques actuelles amplifiées** (cours individuels d'instruments, cours collectifs et ateliers, formation musicale spécifique, improvisation)
- Cours de **danse contemporaine** réservés aux adultes
- Cours de **danse Salsa** accueillant également les adultes de tous niveaux
- La **Batucada** rassemble tous les élèves passionnés de percussion afro-brésilienne
- De nombreuses **pratiques collectives** permettent à tous de jouer en atelier ou en orchestre en dehors des parcours d'apprentissage

NOUVEAU À L'EMMD COURS DE MUSIQUE ET DE DANSE ADAPTÉS POUR LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

L'EMMD est fière d'annoncer **la mise en place de parcours individualisé pour les cours de musique et de danse.** Ce parcours est spécialement adapté aux élèves en situation de handicap et a pour objectif de favoriser l'inclusion, l'expression artistique et l'épanouissement personnel de chaque participant, quel que soit son handicap. Ces cours sont conçus pour **offrir un accompagnement personnalisé selon les besoins spécifiques de chaque élève.**

Développer la créativité et l'expression à travers la musique et la danse. Créer un environnement inclusif, accessible et bienveillant.

Pour qui ? Ces cours sont ouverts à toutes les personnes en situation de handicap, quels que soient leur âge et leur niveau.

Comment s'inscrire ? Modalités d'inscription et horaires disponibles, auprès de la référente handicap de l'EMMD : n.mille-sanchez@mairie-bezons.fr



En vous inscrivant à l'École municipale de musique et de danse vous aurez l'opportunité de vous produire dans des spectacles organisés par les professeurs dans des conditions professionnelles notamment au Théâtre Paul-Eluard, partenaire historique de votre établissement.